



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École
2 décembre 2025 et 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Armand Lavergne, tenue le 2 décembre à 18h30 à l'école, 2600 avenue Fletcher à Montréal.

PRÉSENTS :

Isabelle Tapp

Véronique Kanemy

Safa Chamli

Jessica Lefebvre

Maryse Guillemette

John Chartand

Sama Agoul

Mme Jobin

Formant quorum sous la présidence de Véronique Kanemy,

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Éric Duguay – Direction

Sandra Thériault – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

MEMBRES ABSENTS :

_____	_____
_____	_____

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence déclare la séance ouverte à **18 h 30**, quorum étant constaté.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jessica Lefebvre que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-02-12-2025)

3. IL EST PROPOSÉ que M. John Chartrand soit nommé gardien du temps pour la séance.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la dernière séance – 21 octobre 2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Maryse Guillemette que le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2025 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

Adopté à l'unanimité.

(02-CE-02-12-2025)

4.1 Suivi au procès-verbal

4.1.1 Émulation

Les enseignants sont en accord avec une augmentation du montant alloué à l'émulation.

Le CÉ approuve une hausse à 14 \$ par enseignant pour cette année, financée par le Fonds 4 (campagne de financement), pour un total approximatif de 7 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

4.1.2 Calendrier des rencontres

Les dates suivantes sont adoptées :

- 10 février
- 17 mars
- 12 mai
- 9 juin

Adopté à l'unanimité.

4.1.3 Budget de fonctionnement du CÉ

Un montant de 400 \$ est réservé pour la fête des bénévoles de fin d'année.

Un retour sera fait sur la visibilité et l'organisation lors d'une prochaine rencontre.

5. PTRDI

Le directeur dépose l'Acte d'établissement scolaire 2026-2029.

CONSIDÉRANT que les renseignements fournis à l'Acte d'établissement 2026-2029 sont conformes ;

CONSIDÉRANT l'importance de conserver les locaux dédiés à la bibliothèque, à la musique et à l'accueil du service de garde ;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Kanemy :

- Que le conseil d'établissement confirme la conformité de l'Acte d'établissement 2026-2029 ;


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

- Qu'une lettre soit transmise au CSSDM pour réitérer l'importance de préserver les locaux essentiels à la mission éducative.

**Adopté à l'unanimité.
(03-CE-02-12-2025)**

6. Contenus obligatoires

Les documents déposés (COSP et planification des Compétences personnelles et sociales), en cohérence avec les orientations du MEQ et la plateforme Moozom, sont présentés.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Duguay :

- D'approuver les contenus COSP ;
- D'approuver la planification des Compétences personnelles et sociales telle que présentée.

**Adopté à l'unanimité.
(04-CE-02-12-2025)**

7. Code de conduite

À titre informatif : le Code de conduite a été adopté en avril 2025 pour l'année scolaire 2025-2026.

8. Sorties éducatives

Aucune sortie nécessitant une approbation n'est prévue pour janvier.
Aucune résolution nécessaire.

9. Activité parascolaire

Proposition d'un parent d'offrir une activité parascolaire (Dessin Manga) pour une durée de 10 semaines, au coût de 50 \$ par élève (+ 5 \$ pour le matériel).

Paieement par Interac directement au responsable.

Groupe de 15 élèves maximum. Antécédents vérifiés. Contrainte de calendrier à valider avec le parent pour débiter le cours.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Duguay d'approuver l'activité parascolaire telle que présentée.

**Adopté à l'unanimité.
(05-CE-02-12-2025)**

10. Critères de sélection de la direction d'établissement

Le CÉ confirme que toutes les compétences sont jugées hautement prioritaires pour Armand-Lavergne.

Transmission du formulaire Forms effectuée le 2 décembre 2025.

IL EST PROPOSÉ PAR [Nom] que le CÉ adopte les critères tels que discutés et présentés.

Adopté à l'unanimité.

(06-CE-02-12-2025)

11. Suivi sur le budget

Les rapports détaillés et sommaires ont été transmis aux membres.

La direction présente le suivi du budget.

Aucune résolution requise.

12. Points d'information / Rapports

12.1 Direction

- Préparation des activités d'avant-fêtes
- Bazar : belle réussite

12.2 Personnel enseignant

- Rencontre de parents
- Remerciements pour l'implication des parents

12.3 Service de garde

- Reprise du service Hop-Hop (choix du parent utilisateur)
- Courriel à venir pour informer les parents

12.4 Représentant du Comité de parents

- Formation liée au rôle du CÉ
- Importance de transmettre les documents pertinents aux membres

12.5 OPPAL

1. Vendredi prochain, vers 13 h 30, Mme Aïda finalisera le Croc-livres. Il faudra diffuser l'information dans le prochain Info-parents
2. Campagne de financement – bûches de Noël (le financement du projet finissant est rentabilisé-Hoodies) : plus de 1 700 \$ amassés.
Avec l'argent de La Fabrique de projets, on ajoutera une bûche pour chaque panier de Noël.
3. Proposition de cartes à gratter (1 \$–2 \$) :
 - Envoi des cartes, ziplocks et lettre au retour des fêtes

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction

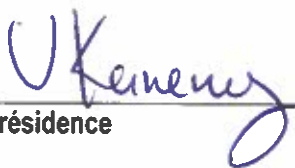
- Coût : 0,99 \$ la carte
- Une demande « coupon-réponse » sera effectuée pour mesurer l'intérêt
- Retour prévu au prochain CÉ

13. Parole au public : aucun public

14. Varia : aucun point soulevé

15. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **20 h 12**.


Présidence


Direction d'établissement


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction